

## **EDQ 31 Enfants de Don Quichotte**

### **Déclaration PRECAIRE PRIDE 7 mai 2013**

#### **La précarité n'est pas un crime !!**

Ceux qui subissent la rue doivent aussi supporter la privation de leurs droits fondamentaux et la réalité d'une ségrégation sociale.

On ne peut supporter des lois bafouant les droits de ceux qui mériteraient au contraire la protection de la Cité.

Nous voulons l'accès au logement des personnes les plus en difficulté et le traitement des urgences les plus criantes par des solutions dignes favorisant l'insertion.

**-Nous ne voulons plus d'expulsions !** Elles continuent alors même que le dispositif d'hébergement est saturé et inadapté !

La circulaire du 26 octobre 2012 protège des expulsions locatives les personnes dont le relogement a été reconnu prioritaire et urgent par la mise en œuvre du droit au logement opposable (DALO).

Et les autres personnes, elles aussi menacées d'expulsion, qui n'ont ni déposé de recours ou ni reçu une réponse à ce dernier ?

Les expulsions de migrants, de personnes vivant en squat, ou en bidonvilles continuent brutalement et sans solution de relogement digne et pérenne

Nous voulons un arrêté anti-expulsion, la mise à disposition de logements vacants à toute personne qui en est dépourvue, assorti d'un accompagnement adapté autant que de besoin, ainsi que de propositions telles que le logement de transition, bail glissant, intermédiation locative..

**-L'hébergement :** augmentation de + 30 % au 115 de demandes d'hébergement sur un an et l'Etat répond toujours par une logique urgentiste de mise à l'abri ! Mais combien de personnes ne sollicitent plus ou pas le 115 ? Combien en sont exclues ? C'est la population des Sans Abri les plus vulnérables !!

Des centaines de places vont fermer dans les prochains mois sans que les personnes soient orientées vers des structures d'hébergement ou du logement pérenne. Le 115 reste condamné à faire face à la démographie galopante des Sans Abri.

**L'Etat doit rester garant de l'hébergement, de l'inconditionnalité de l'accueil et de la continuité de la prise en charge.**

Pourtant **la circulaire du 4 janvier 2013 insiste sur la qualité des places** mais lance des appels à projet « au rabais » exemple dans les Hautes-Pyrénées pour des places d'urgence à 15 euros/jour et par personne !

**Nous ne voulons pas de politique au rabais !**

**Ce sont des pansements sur des plaies béantes !!**

Ici à Toulouse la halte de nuit illustre l'accueil indécent des personnes hébergées :  
l'angoisse du lendemain, des travailleurs sociaux épuisés, aucune solution pérenne digne  
.....

C'est une régression des conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes aux antipodes de la doctrine du logement d'abord. Le manque de places et de structures adaptées est pervers car cela conduit la sélection des demandeurs ! Halte aux choix des personnes accueillies !

Nous voulons des dispositifs innovants respectueux des personnes, nous voulons un accueil digne avec l'accompagnement nécessaire étape par étape pour sortir de la rue !!

**Le droit à un accompagnement social gradué en fonction des besoins des personnes, doit être accessible pour toute personne en situation de détresse, et cela quel que soit son statut administratif !**

**Un toit, une mise à l'abri ne suffisent pas, on ne croit pas à la possibilité de s'en sortir hors la confiance qui naît de relations sociales suivies !**

**Etre à la rue n'est pas un crime !!! Mais Etre à la rue tue !!!**